Pétition demandant la relaxe pour Pascal

Pascal, militant associatif, participant de façon très active au Réseau Éducation Sans Frontières du Gard depuis sa fondation , est poursuivi, de façon totalement inexplicable, pour « violences contre la force publique ».

Ces poursuites sont consécutives à la manifestation syndicale du 1er Mai 2009, organisée à Nîmes.
De nombreux témoignages attestent d'une attitude spontanée, vivante, mais irréprochable au cours de la manifestation à laquelle il participait au nom de son appartenance syndicale à la CNT. L'incompréhension est d'autant plus vive, face aux poursuites dont il est victime, que les témoins ne relèvent aucun acte répréhensible de sa part.

Nous, simples citoyens, membres du Réseau Education Sans Frontières, ou associations membres du réseau, nous joignons aux responsables et militants syndicaux ou politiques d'autres organisations, et demandons, à travers cette pétition, que la relaxe soit prononcée pour Pascal.

Nous ne pouvons nous empêcher de faire le lien avec les poursuites judiciaires qui concernent certains citoyens aidant des « sans papiers » à simplement survivre, à déposer leurs dossiers de régularisation ou à scolariser leurs enfants. Nous ne laisserons pas transformer ainsi des actions de solidarité humaine, en actes qui relèveraient de la « délinquance ». De même participer à une manifestation syndicale ne peut devenir un délit.

NOM Prénom	adresse	signature